



# COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

**Quarante-quatrième session**  
**«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»**

**Rome (Italie), 9-13 octobre 2017**

**LE CSA AU SERVICE DE LA NUTRITION, Y COMPRIS LA  
DÉCENNIE D'ACTION DES NATIONS UNIES POUR LA NUTRITION  
PROJET DE DÉCISION**

## QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU COMITÉ

Le Comité:

- a) s'est déclaré satisfait des travaux réalisés par le Groupe de travail à composition non limitée sur la nutrition, sous la présidence de Khaled El-Taweel (Égypte);
- b) s'est félicité des débats menés au sein du Groupe de travail sur la contribution du CSA à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), telle que présentée par le Président, réaffirmant que la décision prise lors de la quarante-troisième session du CSA (intitulée «Mobilisation du CSA au service de la nutrition»; CFS 2016/43/9) représente la base du travail du CSA en matière de nutrition et sa contribution aux efforts collectifs menés dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition;
- c) a prié le Groupe de travail à composition non limitée de poursuivre ses travaux pendant le prochain exercice biennal et d'examiner les principaux problèmes qui pourraient bénéficier d'une convergence des politiques visant à soutenir les membres du CSA et les parties prenantes dans la création d'environnements propices à des systèmes alimentaires sains et durables, dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025);

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mu079

- d) a chargé le Groupe de travail sur la nutrition, dans le cadre du Programme de travail pluriannuel 2018-2019, d'élaborer un mandat pour assurer la convergence des politiques, pour soumission à la quarante-cinquième session du CSA réuni en séance plénière, en se fondant pour ce faire sur le rapport du Groupe d'expert de haut niveau (HLPE) sur la nutrition et les systèmes alimentaires, les conclusions des sessions du CSA intitulées «Mise à jour des informations sur la suite donnée à la CIN2» et «Mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements à tirer de l'expérience pour une meilleure nutrition», ainsi que des trois manifestations intersessions de 2016-2017 ayant trait à la nutrition;
- e) s'est déclaré satisfait du rapport du HLPE sur la nutrition et les systèmes alimentaires, présenté par Jessica Fanzo, Chef d'équipe du projet, et a pris note des conclusions et des débats ultérieurs, à savoir:

[ESPACE RÉSERVÉ CONCLUSIONS GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU LANCEMENT DÉBATS]

a recommandé que le travail mené ultérieurement dans le sens de la convergence des politiques soit étayé par les données scientifiques fournies dans le rapport;

- f) s'est félicité du document intitulé «Rapport intérimaire sur la suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)» (CFS 2017/44/Inf 17) présenté conjointement par la FAO et l'OMS, et en a examiné les conclusions;

[ESPACE RÉSERVÉ CONCLUSIONS CIN2 RAPPORTS DÉBATS]

a recommandé que les conclusions du rapport sur les lacunes qui demeurent et sur les réussites en matière de politiques éclairent les consultations menées en vue de déterminer l'orientation des prochains travaux du CSA sur la convergence des politiques en matière de nutrition;

- g) a examiné le document CFS 2017/44/Inf 19 sur les manifestations intersessions relatives à la nutrition et s'est félicité de la séance consacrée à la mise en commun des bonnes pratiques et des enseignements à tirer, sur le thème «investissements en faveur de systèmes alimentaires sains», ainsi que de la présentation d'études de cas (document CFS 2017/44/Inf 18) qui a permis, de concert avec les manifestations intersessions relatives à la nutrition, d'illustrer les bonnes pratiques et les lacunes en matière de politiques et de présenter à l'attention du Comité des expériences utiles dans le cadre du travail effectué dans le sens de la convergence des politiques.